INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS d'AVRIL.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

1—Scap. bleu. p. (14)

la

p.)

ub

(1) (5) 2—7e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Abs. gén.)

3-(T. O. Abs. gén.) S. Benoit de S. Philadelphe, C. v. & p.

4—(T. O. Abs. gén.) S. Isidore, E. D. v. & p.

5—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.)

6—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposoires. p. (18) Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat. v. & p. (16) Heure Sainte (17) (T. O. Abs. gén. † Be. Jeanne de Signa. V. v. & p. (10)

7—Scap. bleu. p. (14) V. des Reposoires p. (18 (T. O. Abs. gén.) 8—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.

9—1er Dim. de St. Joseph. (4) Stations de Rome. v. & p. (25) Assistance au Prône. (5) Rosaire v. & p. (9) (19) Objets bénis. p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Apostolat. v. & p. (16) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Scap. bleu. p. (14) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (T. O. Abs. gén.

15—(T. O. B. Lucchesius de Poggibonzi, C. v. & p.

16—2e Dim. de S. Joseph. (4) Anniv. de la Profession de St. François., v. & p. (21)

19—)T. O. † B. Gilles d'Assise. v. & p. (10)

23—3e Dim. de St. Joseph. (4)

24—(T. O. St. Fidèle de Sigmaringue, M. v. & p.)

28—(T. O. St. Paul de la Croix. v. & p.)

30—4e Dim. de S. Joseph. (4. Culte perp. de St. Joseph. v. & p. (15) Cordon de St. Joseph. v. & p. (3) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) T. O. Patronage de St. Joseph. v. & p.)

étaient agréables, par la protection souvent miraculeuse dont elle les a couvertes, et le vrai congréganiste de Malie ne périra jamais." (23) "O très doux Jésus! ne soyez point mon Juge, mais mon Sauveur."

Pour ceux qui la réciteront tous les jours de l'année.

(24) "Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous; que votre grâce soit avec moi; vous êtes bénie entre toutes les femmes et bénie soit Ste. Anne, votre Mère, de laquelle vons êtes née sans tâche et sans pêché. O Vierge Marie, vous avez donné le jour à J.-C. le fils de Dieu vivant Ainsi soit-il." Pour ceux qui l'ont dite au moins dix fois par mois

(25) "C'étaient des pélérinages et des prières que les chrétiens faisaient autrefois auprès des tombeaux des Apôtres et des Martyrs." Et afin d'encourager cette pièuse coutume, les Souverains Pontifes y ont attaché, à certains jours de l'année, diverses indulgences que peuvent gagner ceux qui appartiennent au Scap. bleu, à la Conf. du Rosaire, à la Congrégation de Notre Dame, à la Conf. de la Bonne Mort, à la Conf. du Sacré-Cœur, au Scap. du Mont-Carmel, à l'Apostolat et au T.-O. de St François.

(26) Pour gagner les nombreuses indulgences du Chemin de la Croix comme pour toutes les autres, il faut être en état de grâce. Il faut de plus se lever à chaque Station, et aller de l'une à l'autre pour imiter le pélérinage de la Terre Sainte, méditant en même temps sur la Passion de N. S. J.-C. Les personnes qui se contentent de se lever et de se remettre à genoux à la même place, ou font quelques prières sans penser à la Passion de J.-C., ne gagnent pas les indulgences. Il faut suivre les stations, et faire